



BULLETIN

D'INFORMATION

HAUT-SAÛNOIS

N° 1- Février 2020

Retrouvez nous sur le WEB

www.cgt70.fr

Edito

Les 21 et 22 novembre 2019 a eu lieu notre 32^e Congrès CGT Départemental, les délégué.e.s ont débattus sur le document d'orientation et adoptés cinq résolutions. Ces résolutions concernent le renforcement, la continuité syndicale, l'information, la formation et les élections professionnelles et seront notre feuille de route pour les trois années à venir.

Se **renforcer, s'implanter, construire, se former, s'informer, suivre les syndicats** sont nos priorités. Ces objectifs que nous avons déterminés ensemble ne doivent pas être les seuls faits de la nouvelle équipe de direction mais bien l'engagement de tous les syndicats. Ils doivent s'accompagner de méthodes, de moyens et d'actions, et seront nos missions. Les collectifs définis par la Commission Exécutive sont ouverts à toutes et tous celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la vie syndicale de l'Union Départementale.

Nous sommes toutes et tous sommes concernés par la réforme des retraites, ce projet que le gouvernement s'obstine à promouvoir, malgré le mouvement social qui dure depuis plus de deux mois et soutenu par plus de 60% de la population. Nous avons toutes et tous compris l'enfumage organisé par le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales trahissant les salarié.e.s. La nature du projet est la liquidation pure et simple de notre système de retraites solidaire, casser notre modèle social et obliger les salarié.e.s à travailler plus longtemps et ceci cumulé à une baisse des pensions sans précédent. Une réforme budgétaire qui ouvre la voie aux assurances privées qui lorgnent avec voracité sur l'épargne des français. C'est aussi dans un cadre verrouillé que la pseudo conférence sur le financement du futur régime de retraites pour trouver des mesures de financement alternatives a été mise en place. Le 1^{er} ministre a tracé la feuille de route pour les acteurs de la conférence et ce qui en ressortira ne devra entraîner « ni baisse des pensions ni hausse du coût du travail pour garantir la compétitivité de l'économie ».

C'est à court d'arguments pour convaincre, que le gouvernement ose déclarer que les éclaircissements aux multiples zones d'ombre seront apportés une fois le texte adopté. Après avoir méprisé les organisations syndicales, les enquêtes d'opinions, le Conseil d'Etat, il entend désormais mettre l'Assemblée Nationale au pas. Voter un texte à trous et où des mesures du projet sont renvoyées à des ordonnances ou des décrets. Un gouvernement qui s'apprête à adopter une réforme alors qu'elle est refusée par deux tiers des français.e.s et que plusieurs de ses aspects sur le fond comme sur la forme sont critiqués par le Conseil d'Etat soit dit en passant qui n'est pas une annexe de la CGT. Devant tant de mépris, de mensonges, où la démocratie est bafouée, vous devez réagir en rejoignant et en renforçant les mobilisations, ne pas laisser Macron et ce gouvernement de godillots démolir nos conquits sociaux et pour obtenir le retrait du projet de réforme de retraite universelle par points.

La CGT a des propositions concernant le financement du système par répartition et intergénérationnel : Augmenter les salaires – Appliquer l'égalité salariale – Mettre fin aux exonérations des cotisations dites patronales – Taxer les profits financiers.

La prochaine mobilisation pour le retrait de la réforme est prévue le **20 février**, avec un rassemblement à la Gare de Vesoul à 17H30 puis un parcours jusqu' à la Préfecture contre une « retraite en lambeaux du système par répartition »

Annick DIDIER
Secrétaire Générale

LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saône

N° ISSN 0338-8034 - CPPAP N°0620 S 06535 -DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Louis MOREL

Parution mensuelle - Imprimé par nos soins sur du papier certifié FSC – Prix 1€

Union Départementale CGT 70 – 5 cours François Villon – 70000 VESOUL

☎ 03.84.78.69.90 – Mail : ud-cgt70@wanadoo.fr – Fax 03.84.78.69.91

LA CARTOGRAPHIE DU 32^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

La cartographie du 32^{ème} Congrès

	Délégués		44
	Age		Adhesion
MINI	34	MINI	2019
MAX	73	MAX	1975
MOYENNE	51,7	MOYENNE	/

+ Jeune **Elise CAMPER** ADAPEI 70
+ Agée **M-Thérèse MICHAUD** USR Multipro

H	F	Privé	Public
31	13	23	21
70,5%	29,5%	52,3%	47,7%

23 camarades participaient pour la 1^{ère} fois à un congrès.

Activité professionnelle

Ouvriers	Employés	Maîtrise/Cadres	Techniciens	Retraités
17	13	6	3	5
38,6%	29,6%	13,6%	6,8%	11,4%

2

Stages Syndicaux

Aucun	FAN	Niv 1	Niv 2	Niv 3	F. Spec (1)
9	16	34	10	1	18
20%	36,4%	77,3%	22,7%	2,3%	40,9%

(1) Formations spécialisées (CE-DP-CHSCT.....)

Responsabilités

Direction Synd	CSE	Commission SSCT	CAP (1)	CT (1)	CHSCT (1)
31	18	5	3	5	3
70,5%	78,3%	21,7%	14,3%	23,8%	14,3%

(1) Salariés du public

Lecture de la presse syndicale

LE LIEN	ENSEMBLE	NVO	LE PEUPLE	Vie Nouvelle
33	28	8	10	3
75%	63,6%	18,2%	22,7%	6,8%

La commission des mandats rappelle, que pour le prochain congrès, il serait bon de remplir en totalité les fiches de renseignements des délégués.

NOUVELLE COMMISSION EXECUTIVE DE L'UD 70

<p>Fédération des Métaux Pascal FONTAINE Jean-Pierre POINSOT Claudine MORLOT</p> <p>Fédération Santé Action Sociale Annick DIDIER Dimitri CAMUSET Christelle JANNIN Claude MOUGIN Maud BOUVERET</p> <p>Fédération des Finances Kolette ATHIMON</p>	<p>Fédération des Cheminots Philippe DAGUET</p> <p>Fédération Const./Bois/Ameublement Christophe BOUCHAIR</p> <p>Fédération des Organismes Sociaux Catherine KERLOUEGAN Sabrina GERBIER</p> <p>Fédération du Commerce Laurent JEUDY</p> <p>Fédération FAPT Brigitte JACQUET Yves MOREL</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3

COMMISSION FINANCIERE DE CONTROLE

Fédération des Services Publics	Aliette ROSSIGNOL
Fédération Construction Bois Ameublement	Philippe BROCHERE
Fédération Santé Action Sociale	Jean-Luc BAUMGARTNER

SECRETARIAT DE L'UD

Le Secrétariat de l'UD a, lui aussi, été modifié. Il est aujourd'hui composé de :

Annick DIDIER	Secrétaire Générale
Jean-Pierre POINSOT	Secrétaire à la formation syndicale / Secrétaire general adjoint
Gilles DRUBIGNY	Secrétaire à la politique financière
Catherine KERLOUEGAN	Secrétaire à l'orga
Brigitte JACQUET	Secrétaire à la mixité

Afin de gagner en efficacité, la Commission Exécutive de l'UD élue par le congrès a décidé de changer son mode de fonctionnement en consacrant une partie de ses réunions mensuelles au travail en collectifs (au nombre de 5) sur des thèmes choisis et qui feront des propositions pour la CE.

Collectif information :

Pour améliorer la bataille des idées de façon professionnelle et interprofessionnelle ; il sera en charge de rédiger des documents (tracts, articles pour le journal de l'UD, communiqués de presse...) sur proposition de thèmes choisis par la CE et il impulsera la diffusion par voie militante.

Piloté par J.P. POINSOT avec Dimitri CAMUSET, Christelle JANNIN, Kolette ATHIMON, Philippe DAGUET

Collectif Suivi des Elections Professionnelles :

Le collectif sera en charge de faire un état des lieux (où la CGT est présente, absente, date des élections ...) des entreprises du département avec l'aide du document confédéral. Ce suivi devra s'effectuer avant, pendant et après les élections. Le collectif apportera son aide pour les parrainages et jusqu'à la création d'un syndicat.

Le collectif aura en charge l'organisation de la campagne électorale des élections dans les Très Petites Entreprises (Novembre 2020).

Piloté par Annick DIDIER avec Claude MOUGIN, Jean-Luc BAUMGARTNER

Collectif Vie Syndicale :

Il est chargé de promouvoir la syndicalisation dans le département par la mise en place de campagnes de syndicalisation en liaison avec les Unions Locales et par des parrainages, en proposant le livret d'accueil et l'initiation en ligne aux salarié.e.s.

Le collectif devra réussir à créer toutes les conditions pour la réussite et le déroulement des journées d'actions, en proposant l'animation, des banderoles, des slogans, etc...

Animé par Catherine KERLOUEGAN avec Sabrina GERBIER, Christophe BOUCHAIR, Alette ROSSIGNOL, Pascal FONTAINE.

Collectif Accès et Défense des Services Publics:

Il est chargé d'impulser dans tous les syndicats les questions liées au devenir, au maintien et au développement des Services Publics, en proposant des actions de mobilisation en lien avec l'interpro.

Animé par Gilles DRUBIGNY avec Philippe BROCHERE et Yves MOREL

Collectif Mixité:

Il est chargé d'impulser dans tous les syndicats les questions liées à l'égalité Femmes/Hommes dans et hors la vie professionnelle ainsi que la place des femmes dans l'organisation.

Animé par Brigitte JACQUET avec Claudine MORLOT, Maud BOUVERET et Laurent JEUDY

D'autre part, un autre collectif existe depuis plusieurs années, le Collectif Formation qui est composé actuellement d'une douzaine de formatrices et formateurs CGT.

Ce collectif a pour but d'animer les formations. Le plan de formation est établi annuellement par ce collectif. Pour envisager sereinement l'avenir de la formation de nos syndiqués, la CE souhaite proposer la formation de formateurs à de nouveaux militants, sachant que cette formation est un pré requis INCONTOURNABLE pour pouvoir dispenser des formations CGT.

Rapport de la CFC *Présenté par Aliette ROSSIGNOL*

Notre organisation syndicale a besoin de l'engagement de femmes et d'hommes mais aussi de moyens financiers pour mener à bien nos activités et faire face aux enjeux revendicatifs actuels.

La cotisation syndicale est nécessaire à notre politique financière car les syndiqués en versant régulièrement les cotisations financent l'activité et garantissent l'indépendance financière de leur organisation.

Les formations sont indispensables pour développer les connaissances des syndiqués mais aussi un apport financier non négligeable pour l'UD.

L'intervention du FNI est toujours nécessaire pour assurer l'équilibre comptable de l'UD.

Nous devons tendre vers une autonomie financière mais pour cela il faut faire croître le nombre d'adhérents.

Nous poursuivons nos efforts pour faire baisser le coût de l'abonnement téléphonique, du matériel repro, sans pour autant remettre en cause le lien car c'est un outil indispensable à l'information des adhérents.

Si nous voulons être plus attractif envers les jeunes, nous devons davantage communiquer sur le fonctionnement de notre organisation syndicale via les réseaux sociaux et dans les entreprises poursuivre nos efforts sur le renforcement la syndicalisation des jeunes et la continuité syndicales des retraité(e)s.

Nous rappelons que la régularité des versements des cotisations à COGETISE est indispensable pour permettre un meilleur fonctionnement des structures interpro, des UL et de l'UD. En référence aux statuts confédéraux tous les syndicats doivent être au 1% pour leurs cotisations

La CFC a suivi régulièrement les comptes et vérifie que les pièces justificatives soient en conformité avec les opérations comptables.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention

Je demande le quitus pour la CFC



Rapport FINANCIER

Présenté par Gilles DRUBIGNY

Chers camarades,

La mandature qui vient de s'achever ne fut pas simple au regard de la politique et des réformes mises en place par les gouvernements successifs.

Les objectifs de renforcement que nous avons décidés lors de notre dernier Congrès n'ont pas pu être tenus mais nous devons avouer qu'ils étaient très, voire trop ambitieux.

Le taux de syndicalisation dans notre département n'est pas satisfaisant ce qui peut s'expliquer par une désertification industrielle due à de nombreuses fermetures d'entreprises, comme l'atteste l'actualité de ces derniers mois. Mais ce n'est là qu'une des raisons de notre faible renforcement ; nous sommes également confrontés à des difficultés de syndicalisation chez les jeunes, une catégorie de la population vers laquelle nous nous devons de faire porter les efforts de la vie syndicale de nos sections et syndicats d'entreprises afin d'augmenter le nombre de nos syndiqués et assurer la diffusion la plus large possible de nos revendications.

Une autre raison est la continuité syndicale car après avoir pris une retraite amplement méritée, un grand nombre de nos syndiqués actifs stoppent leur syndicalisation et cet arrêt brutal des cotisations a un impact direct sur les finances de l'UD.

Ces deux facteurs conjugués expliquent la stagnation du nombre de nos syndiqués, il nous faut donc agir pour assurer notre déploiement et notre indépendance financière qui est assurée pour une bonne partie par les cotisations.

Il n'est pas inutile de rappeler que les versements réguliers de cotisations permettent à notre UD de fonctionner financièrement dans la sérénité sans avoir recours au soutien financier de la Conf. Nous savons que la maîtrise de CoGÉTise pour effectuer ces versements de cotisations est une tâche qui paraît complexe à bon nombre de camarades mais il est important pour la santé financière de notre département que ceux-ci soient effectués régulièrement et non pas à la dernière minute.

Nous n'avons pas relâché nos efforts sur la formation syndicale car un syndiqué qui a suivi une formation CGT est plus à efficace pour faire vivre les bases existantes, porter les revendications de notre organisation, aller aux contact des ouvriers, employés qu'il côtoie au quotidien sur son lieu de travail et créer de nouvelles bases, ce qui a été le cas dans certaines entreprises de notre département, et nous les félicitons pour le travail accompli afin d'y parvenir.

Nous encourageons vivement tous les dirigeants de syndicat à diffuser le plus largement possible l'offre de formation que nous proposons car celle-ci est aussi une source de revenu pour notre UD.

Vous avez les états préparatoires aux Comptes de résultats des années passées et conformément à l'article 13 des statuts de l'Union Départementale je vous propose de donner quitus sur la politique financière de l'UD sur les années 2016 à 2018.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité des délégués présents

RESOLUTIONS

Le renforcement

Depuis plusieurs années, la syndicalisation est en débat à la CGT.

La multitude des luttes menées ces dernières années, la loi travail, les réformes des retraites et les ordonnances Macron etc, n'ont pas débouché sur une reprise de la syndicalisation faute d'une mobilisation à la hauteur de nos espérances.

Prendre ce problème à bras le corps suppose de consacrer du temps, de l'énergie, de l'intelligence collective au service d'un syndicalisme CGT, afin qu'il se renforce et se développe où il est déjà implanté, et où il est absent.

Lors de notre 31^e Congrès en 2016, nous nous étions fixés un objectif très ambitieux, or aujourd'hui celui-ci n'a pas été atteint, malgré la création de 4 syndicats.

Travailler notre implantation :

La CGT fait un lien direct entre sa perte d'influence lors de la récente mesure sur la représentativité et la syndicalisation même si ce n'est pas la seule cause.

Ces résultats nous ont rappelé que nos carences en termes de syndicalisation pèsent sur notre influence. C'est le cas, notamment, dans les nouveaux métiers, parmi les salarié.e.s les plus précaires, chez les ingénieur.e.s, les cadres et les technicien.n.e.s ou encore dans les déserts syndicaux.

Cet enjeu de la syndicalisation est-il suffisamment pris en compte ?

A l'évidence pas assez. Dans bon nombre de nos syndicats, cette question est peu ou pas abordée, comme si on se satisfaisait de notre faible taux de syndicalisation, ou comme si on avait intégré que cela était indépassable.

On ne peut pas se contenter d'avoir de bonnes propositions revendicatives pour que les salarié.e.s nous suivent. Il faut aussi montrer que nous avons un outil, le syndicat structure organisée et efficace face au patronat.

Nous devons faire une analyse et avoir une vision la plus fine possible des résultats électoraux, entreprise par entreprise. De manière à voir où nous sommes implantés ou absents, là où nous ne présentons pas de candidat et également où nous sommes en recul ou en progression.

S'implanter et se renforcer :

L'ensemble des syndicats CGT doit s'impliquer et pour cela y consacrer le temps nécessaire.

Redonner aux militant.e.s CGT l'envie d'aller vers les salarié.e.s, voilà une double ambition pour un même objectif : renforcer, développer une CGT au service de l'émancipation sociale.

L'adhésion est donc indispensable, car elle seule donne la force réelle, la mesure de l'implantation, les moyens pour gagner les batailles revendicatives.

Les enjeux :

Nous devons transformer nos méthodes de travail en lien avec la syndicalisation.

Notre mode de fonctionnement syndical peut quelques fois effrayer de nouveaux syndiqué.e.s qui ne maîtrisent ni les codes, ni le langage maison sans parler des enjeux de pouvoir qui l'emporte parfois sur les débats et confrontation d'idées.

Résultat ? Beaucoup de nouvelles et nouveaux, faute de s'être adapté.e.s ne font qu'un passage éclair dans la syndicalisation et s'en vont découragé.e.s.

Est-ce aux salarié.e.s de s'adapter aux structures de la CGT ou bien à la CGT de mieux coller aux aspirations du salariat ?

Que devons-nous faire pour nous renforcer ?

- Améliorer notre communication envers les salarié.e.s et les syndiqué.e.s afin d'être plus attractifs et notamment vis-à-vis des jeunes.
- Avoir une meilleure connaissance de nos bassins d'emplois et de nos bases syndicales.
- Réfléchir et travailler ensemble sur les différents secteurs et catégories pour se renforcer.
- Pérenniser le syndicat et favoriser la continuité syndicale.
- Anticiper les élections et être présents aux élections professionnelles.
- Créer de nouvelles bases syndicales et travailler « avec l'interpro ».

Résolution n° 1

Le 32^e Congrès des syndicats CGT de Haute-Saône décide de mettre en place une campagne de syndicalisation permettant une progression significative du nombre de syndiqué.e.s sur les lieux de travail et en participant aux initiatives de parrainage.

En proposant le livret d'accueil et l'initiation "Découverte de la CGT" en ligne (www.formationsyndicale.cgt.fr) aux nouvelles et nouveaux salarié.e.s.

8

La continuité syndicale

- C'est continuer à adhérer à la CGT au passage à la retraite, en poursuivant son engagement syndical à la CGT.
- C'est ne pas « perdre » des adhérent.e.s quand leur vie professionnelle change.

La CGT constate que 7 syndiqué.e.s sur 10 partant à la retraite arrêtent leur adhésion.

La perte d'un nombre important de syndiqué.e.s au passage à la retraite plus celles et ceux qui stoppent leur adhésion lors d'un changement de travail, expliquent en partie le fait que la CGT soit une « organisation passoire ».

Pourquoi 7 syndiqué.e.s sur 10 quittent la CGT à la retraite ?

- Est-ce par méconnaissance de l'activité retraitée ?
- Est-ce par méconnaissance des structures existantes ?
- Le montant de la cotisation ampute le pouvoir d'achat ?
- Plus d'employeur, plus besoin d'une « assurance syndicale » ?

Se syndiquer à la retraite :

Se syndiquer à la retraite, n'apparaît pas toujours comme un geste naturel puisque pendant l'activité cela n'a pas été fait. Mais quelques un.e.s franchissent le pas après avoir reçu des informations, car trop souvent l'activité syndicale est associée à l'activité salariée.

Rester syndiqué.e à la retraite :

L'adhésion permanente à la CGT se présente comme une forme de fidélité inconditionnelle à l'organisation.

Pour les syndicalistes retraité.e.s, la possibilité est offerte de poursuivre leur engagement syndical au travers de structures syndicales spécifiques et constituent un dispositif de reconnaissance de leur capacité syndicale.

La création de l'Union Confédérale des retraité.e.s (UCR), apparait porteuse d'une conception et d'un nouvel esprit de la retraite comme « nouvel âge » de l'action syndicale tout aussi légitime et riche que l'activité syndicale salariée.

L'UCR permet aux retraité.e.s de s'organiser de manière autonome et de développer un syndicalisme liant solidairement actives/actifs et retraité.e.s avec comme objectif de satisfaire leurs revendications.

Comment aborder la continuité syndicale ?

La retraite ça se prépare, la continuité syndicale et la poursuite de son engagement syndical aussi.

Les syndicats doivent jouer un rôle essentiel dans cette démarche, en établissant un plan de travail entre actives/actifs et retraité.e.s notamment sur le recensement des futur.e.s retraité.e.s en leur proposant des formations spécifiques « Participer à la vie syndicale retraitée » où la démonstration sera faite sur l'utilité et la nécessité de l'activité syndicale retraitée.

De nouveaux dispositifs de « transition » sont mis en place en vue de capter et maintenir dans le travail syndical les jeunes retraité.e.s militant.e.s et ainsi réduire la désaffiliation syndicale importante au moment du passage à la retraite.

Le rôle du syndicalisme retraité :

Il se vit autrement que le syndicalisme actif mais il demeure :

- Un syndicalisme revendicatif
- Un syndicalisme de propositions
- Un syndicalisme de respect de l'être humain
- Un syndicalisme de solidarité

Construire une CGT intergénérationnelle en participant aux actions défendant les revendications communes, puisque les générations se côtoient en masse, dans 15 ans 1/3 de la population sera en étude ou en formation, 1/3 sera en activité et l'autre 1/3 sera en retraite.

A partir de là, une réflexion nouvelle doit s'engager sur le rôle des retraité.e.s dans la société et dans le syndicalisme pour répondre aux besoins de chacun.e.

- Pour combattre les inégalités
- Pour que toutes et tous accèdent à une vie décente et digne.
- Pour reconquérir le remboursement des frais médicaux à la hauteur des dépenses.
- Pour le droit au logement décent
- Pour l'accessibilité aux transports.
- Pour le maintien des services publics de proximité.
- Pour garantir le pouvoir d'achat

Les enjeux :

- Les syndiqué.e.s retraité.e.s ont un savoir et un savoir-faire militant incontestable, pour la transmission de la mémoire syndicale.
- Les retraité.e.s constituent une ressource militante du fait de leur disponibilité, pour la tenue des permanences, tractage intergénérationnel, partage d'expériences syndicales, autant de tâches que les forces vives du syndicalisme ne sont plus toujours en mesure d'assurer et qui s'accroissent depuis la mise en place du CSE.
- Que le « papy-boom » à venir soit également le « papy et mamie boom syndical ».

- La syndicalisation des retraité.e.s est aujourd'hui pensée comme participant à un objectif global de croissance numérique de l'Organisation.
- Mutualisation des moyens entre actives/actifs et retraité.e.s parce que certaines des revendications sont communes, protection sociale, défense de notre système de retraites, défense du pouvoir d'achat, etc...
- L'augmentation de l'espérance de vie ne doit pas être un prétexte à une accélération de la paupérisation des retraité.e.s, mais plutôt une source de progrès social. Pour cela nous devons construire un syndicalisme retraité à la hauteur de cet enjeu. Il s'agit d'abord de conserver nos syndiqué.e.s CGT, lorsqu'elles/ils cessent leur activité professionnelle, en organisant ce passage qui ne doit pas être une rupture avec le syndicat de l'entreprise, car les méfaits du capitalisme, eux se poursuivent même en retraite.

La continuité syndicale doit aussi s'appliquer :

- Quand un.e syndiqué.e change de lieu de résidence, en transmettant au département d'accueil les coordonnées du syndiqué et en mettant à jour COGITIEL.
- Quand un.e syndiqué.e perd son emploi, créer les conditions pour maintenir l'adhésion dans le syndicat d'origine jusqu'à la création d'un syndicat dans la nouvelle entreprise.

Résolution n°2

Pour un « déploiement en direction des futur.e.s retraité.e.s », le 32^{ème} Congrès et ses syndicats s'engagent :

- ***A créer une section syndicale retraité.e.s dans chaque syndicat quand c'est possible, ou se diriger vers la section multipro USR.***
- ***A organiser une campagne de renforcement "spéciale retraité.e.s" en les recensant à l'aide de COGITIEL et en les inscrivant à la formation confédérale "participer à la Vie Syndicale Retraîtée" et en leur remettant le livret spécifique retraité.e.s.***
- ***A impulser leur investissement à l'Union Syndicale des Retraîtée Départementale***
- ***A veiller à ne pas perdre de syndiqué.e.s en cas de perte d'emploi ou de changement de département.***

L'information syndicale et la formation syndicale

Nous sommes à une époque où l'aspect communication d'informations - vraies et/ou fausses, souvent invérifiées et invérifiables par le lecteur- circulent vite avec internet et les réseaux sociaux.

Mais au fait, communication style réseaux sociaux et informations syndicales est ce pareil ?

Non et ces deux notions sont très souvent confondues et utilisées à mauvais escient.

L'information et la communication répondent à des buts différents. La première prend ses racines dans des faits objectifs, vérifiés, vérifiables et avérés. La seconde, c'est la vente artificielle, arrangée, lissée des faits.

Un des déterminants importants de la qualité de notre vie syndicale, c'est le niveau de notre bataille d'idées. Celle-ci doit être menée pour l'action revendicative, sur et à partir du lieu de travail ou de vie, en liant information, formation et démocratie.

Face aux enjeux multiples du moment et ceux à venir, avons-nous sur notre département, dans notre union départementale, la bataille d'idées nécessaire et utilisons-nous toutes nos potentialités et possibilités d'expression ?

Il est souhaitable et nécessaire que notre 32^{ème} congrès s'interroge, débatte et prenne des décisions d'actions autour de plusieurs questions.

Combien de syndicats, de militants sont abonnés et lisent la NVO sur le département et quelle est l'évolution du nombre d'abonnements ?

Combien de syndicats s'expriment régulièrement en direction de leurs syndiqué.e.s et plus largement aux salarié.e.s et dans la presse ?

Sur notre union départementale, avons-nous réellement une bataille d'idées de masse, régulière, en direction de l'ensemble des syndiqué.e.s, des salarié.e.s, des retraité.e.s et des privé.e.s d'emploi, de façon générale ou spécifique ?

Résolution n° 3

Les délégués présents au 32^{ème} congrès s'engagent à créer les conditions pour que chaque syndicat soit abonné à la NVO; pour qu'un plan de conquête de nouveaux abonnés soit mis en place dans tous les syndicats; pour que chaque syndiqué reçoive le journal confédéral « ENSEMBLE »; les délégués s'engagent à mettre en place sur notre Union Départementale un collectif bataille d'idées qui aura la charge d'impulser une expression régulière en direction de nos syndiqués avec notamment le journal « LE LIEN » et aussi une expression régulière dans l'entreprise et avec des tractages de masse à la population.

Les enjeux de la formation syndicale

Nous affichons l'ambition d'être une organisation syndicale de masse, de classe, démocratique, indépendante et unitaire.

Nous parlons aussi souvent de syndiqué.e.s acteurs et décideurs. Mais est-ce vraiment la réalité partout et tout le temps ?

L'ensemble de nos adhérents a-t-il les clés pour faire vivre partout au quotidien ces grandes affirmations et ambitions ?

Au même titre que l'information et le renforcement par exemple, la formation syndicale est aussi une des composantes essentielles et indispensables de notre Qualité de Vie Syndicale.

Elle est aussi un outil efficace pour le renforcement et l'activité revendicative.

Notre conception de la formation syndicale a toujours renvoyé à notre vision d'un syndicalisme CGT confédéré. Les objectifs de ce dernier, en lien avec la pérennité de l'action revendicative en assurent le positionnement dans ses fondements. Tout cela créant et participant à l'ossature de l'émancipation des travailleurs/euses.

Or si l'on dresse constat, qu'il s'agisse de l'accueil des nouveaux syndiqué.e.s, du cursus des élu.e.s du personnel et des militant.e.s ou du niveau de formation de nos directions syndicales, force est de constater qu'il existe un décalage d'importance entre les objectifs affichés et nos réalités et pratiques.

Il y a donc nécessité urgente à réinvestir la formation syndicale et cela d'autant plus qu'il s'agit de repasser à l'offensive, car c'est bien à partir de la formation syndicale dans le cadre d'une bataille d'idées démultipliée et régulière que nous pourrions envisager de passer à une autre étape de notre activité.

La formation syndicale, ce n'est pas " instruire " les syndiqué.e.s, mais leur permettre de faire vivre leur dimension d'actrice/d'acteur dans leur organisation ; en acquérant du savoir critique à partir de leurs expériences et de leurs besoins.

Elle leur permet ainsi d'acquérir du pouvoir sur les événements, les amène à explorer et imaginer, plutôt qu'à reproduire des modèles et schémas prêts à penser.

Résolution n°3 bis

Afin de passer du dire au faire, les délégué.e.s présents au 32^{ème} congrès des syndicats CGT de HAUTE SAONE, s'engagent à mettre en place un responsable à la formation syndicale dans chaque syndicat qui fera entre autre remonter les besoins à l'UD, à proposer à chaque nouvelle/nouveau syndiqué.e. dans les

trois mois après son adhésion une formation d'accueil. Proposer à toutes et tous nos syndiqué.e.s la formation bloc 1 et bloc 2, à proposer les formations liées aux mandats et responsabilités avant les élections ou désignations, au plus tard dans le mois qui suit celles-ci, à réaliser un livret d'accueil pour toutes et tous les nouvelles/nouveaux syndiqué.e.s, placer la formation syndicale comme outil et moyen au cœur de notre activité syndicale.

Les élections professionnelles

Depuis des décennies, une succession de lois, puis les ordonnances Macron ont bouleversé les Institutions Représentatives du Personnel telles que nous les avons connues depuis 1936 avec la généralisation des DP, en 1945 la création des CE et en 1982 la création des CHSCT.

Le passage en force des ordonnances Macron, que la CGT a combattu pendant plusieurs mois, est un bouleversement absolu et une attaque contre la démocratie, les syndicats et notamment contre les valeurs du syndicalisme CGT. Le gouvernement au service du capital et de la finance répond aux vieilles demandes du patronat en imposant la fusion des IRP donnant naissance au Comité Social et Economique, et où disparaît le CHSCT remplacé par une Commission Sécurité Santé et Conditions de Travail, laquelle reprend une partie des prérogatives du CHSCT, considérés comme les bêtes noires par le patronat.

Le passage en CSE supprime entre 150 000 à 200 000 (30 à 50 %) élu.e.s, réduit significativement les heures de délégations et bouscule les pratiques antérieures en modifiant le Code du Travail.

Par ce méticuleux détricotage de nos droits collectifs, de notre protection et de notre modèle social, le gouvernement accède à la volonté patronale.

Comment dans une même réunion, les camarades élu.e.s au CSE appréhendent la multitâche qui leur est imposée ? Ce séisme des IRP tente de cantonner les représentant.e.s du personnel en professionnel.l.e.s du « dialogue social » et de la négociation dans l'entreprise, soumis.e.s aux agendas patronaux.

La concentration encore plus forte de l'activité syndicale sur les seul.e.s élu.e.s et mandaté.e.s en les professionnalisant ne nuira-t-elle pas à la proximité et à l'interprofessionnel ?

Cette concentration ne les éloignera-t-elle pas encore un peu plus des origines de la création de la CGT dont le but n'était pas de négocier, mais de combattre et de contribuer à la transformation de la société.

Les dernières élections dans les Très Petites Entreprises (TPE) en 2016, avaient porté la CGT 1^{ère} organisation syndicale au niveau national. Malgré cela, à la dernière mesure de représentativité de 2018, nous sommes passés à la seconde place. La représentativité de la CGT se traduit dans l'entreprise par sa capacité à peser dans les négociations par le rapport de force et défendre nos orientations. C'est sur la base de la représentativité qu'est assurée la présence de la CGT partout où nous devons fournir des mandats hors entreprise (Conseil Economique Social et Environnemental, Caisses de Sécurité Sociale, TASS, Offices HLM, Conseil des Prud'hommes etc.).

Pour gagner des droits nouveaux, changer la société nous avons besoin de replacer le rapport de force au centre de notre activité syndicale et avec les salarié.e.s. Les élections professionnelles sont un temps fort de la démocratie, une étape du combat de classe dans l'entreprise et une action de renforcement pour la CGT. La négociation du protocole préélectoral doit être le moment de montrer le poids que pèse la CGT en revendiquant des droits supplémentaires pour le bon fonctionnement du « dialogue social » dans l'entreprise.

Depuis 2018, nous subissons une tendance au repli à l'entreprise, tant les camarades ont la tête dans le guidon pour négocier le PAP, essayant de garder les droits existants lors de la mise en place du CSE.

Au niveau national, les ICTAM (Ingénieur.e.s, Cadres, Technicien.ne.s, Agent.e.s de Maîtrise) représentent 22% des syndiqué.e.s, malgré tout, les ICTAM n'ont pas assez accès au syndicalisme CGT, soit parce qu'il n'y a pas de syndicat, soit que le syndicat existant leur semble loin de leurs préoccupations, et surtout elles/ils subissent la pression de la hiérarchie qui se traduit par des discriminations, d'où la difficulté de présenter des listes de candidats au 2^e et 3^e collège.

Un des enjeux du renforcement passe par la prise en compte de ces catégories professionnelles qui représentent 46 % du salariat en France, pourcentage en constante progression du fait de l'augmentation du niveau de qualification. Nous devons montrer aux ICTAM dans notre quotidien et sur les lieux de travail notre légitimité à les représenter et l'intérêt de se syndiquer CGT. Nous devons intégrer cette ambition dans toutes nos publications.

Il est inacceptable que se syndiquer à la CGT soit une menace pour sa carrière ou son emploi plus qu'une protection, quel que soit son statut.

Nous devons ouvrir en grand les portes et les fenêtres de la CGT aux ICTAM. Qu'avons-nous à craindre à demander leurs avis et à confronter nos points de vue et profiter de ce moment pour proposer l'adhésion à la CGT ?

Se rassembler, c'est permettre aux salarié.e.s de se rencontrer, de débattre, de revendiquer, et d'agir ensemble. Dépasser les clivages corporatistes, catégoriels et gagner sur des revendications et des enjeux de transformations sociales nécessitant un syndicalisme confédéralisé sur les valeurs fondamentales de la CGT.

Résolution n° 4

Pour un syndicalisme « de masse et de classe », le 32^e Congrès et ses syndicats s'engagent : A améliorer et renforcer les liens entre le 1^{er}, 2^e et 3^e collège, en proposant aux ICTAM de rejoindre la CGT. Il nous faut donc, loin des oppositions catégorielles, continuer à travailler au développement d'une activité spécifique organisée auprès des ICTAM avec le syndicat d'entreprise, nécessaire au rayonnement de la CGT dans tout le salariat, comme la CGT l'a fait autour du droit à la déconnexion. En intégrant ces catégories dans nos publications et en leur proposant une plaquette spécifique, pour être en capacité de présenter des listes de candidats au 2^e et 3^e collège aux élections professionnelles.



RESOLUTION D'ACTUALITE

Les syndicats C.G.T. du département se sont réunis en Congrès les 21 et 22 Novembre 2019.

Cela a été l'occasion d'aborder l'ensemble des sujets de préoccupation des salariés (salaires, emplois, protection sociale, ...)

L'ensemble des congressistes a exprimé la nécessité de faire progresser notre organisation syndicale dans les entreprises par des engagements pris sur :

- le renforcement,*
- la continuité syndicale,*
- la formation et l'information,*
- les élections professionnelles.*

14

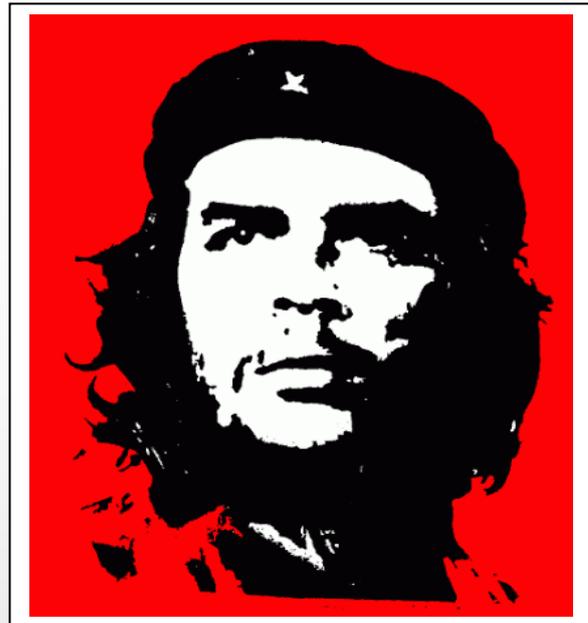
L'heure est plus que jamais à l'action revendicative et unitaire, le Congrès appelle l'ensemble des syndiqués.es, des militant.e.s , des privé.e.s d'emploi, des retraité.e.s, des jeunes et l'ensemble des travailleuses et travailleurs du public et du privé à amplifier et généraliser la mobilisation par la grève et les manifestations à partir du 05 décembre 2019 dans l'unité et la convergence la plus large possible pour obtenir le retrait des projets de régression sociale notamment de la réforme des retraites et gagner de nouvelles conquêtes sociales.



Port-Sur-Saône,

Le 22 novembre 2019





Chico, notre ami, notre camarade,

Tu viens de nous quitter, nous laissant désemparés et tristes. Tant de souvenirs resteront gravés en nous, depuis ton adhésion à la CGT en 2006.

Militant, Délégué du Personnel à PSA et élu Conseiller Prudhommal de 2008 à 2018, tu étais de celles et ceux qui ne renonçaient jamais, qui ne calculaient pas avant de s'engager et qui savaient être disponible pour les autres sans rien attendre en retour.

Tu as partagé avec tes amis de vrais moments de convivialité à vouloir refaire le monde.

Tes princesses Océane et Mattea ont eues un papa formidable qui jusqu'au bout les a accompagné sur le chemin de la vie. Vie trop courte, depuis 13 ans tu as mené courageusement le combat contre ce foutu cancer. Ta force et ton courage seront les nôtres.

A toi Carlos, un grand merci pour ces années de militantisme, de luttes et de fraternité que nous avons partagés.